



Aidons les familles de marins

Combrit Ste Marine, le 19/12/2025

FLASH INFO

Le 19 décembre, notre association a tenu sa quatrième et dernière commission sociale de l'année 2025 avec la plupart d'entre nous (dont une personne du SSM) en visioconférence.

Au cours de celle-ci, nous avons examiné 18 dossiers très variés et avons attribué un montant total de 9578 € en faveur des familles de marins. Sur ces 18 dossiers, 6 marins étudiants ont bénéficié d'une somme pour régler des frais de scolarité ou un complément de loyer et deux ont fait l'objet d'un refus pour dossiers non conformes à l'éthique de l'association.

Ces demandes émanent, comme à l'accoutumée, de toutes nos régions côtières, de Saint-Malo à Toulon en passant par la Martinique (pour 5 dossiers).

Les dossiers présentés ont montré, pour ces marins, de grandes difficultés financières dues à des charges ponctuelles élevées, des ressources en baisse ou en attente de régularisation d'un dossier et ce, concernant, pour la plupart, des personnes plus jeunes que d'habitude.

Notre association est là pour permettre d'assurer le paiement de frais que les familles ne peuvent plus assumer tel un loyer ou une cotisation de mutuelle afin de ne pas sombrer dans une plus grande précarité.

Elle est là aussi pour permettre à des jeunes ou moins jeunes de parfaire leurs connaissances afin de progresser dans leur métier ou d'en changer.

Ainsi nous aidons aujourd'hui, Corinne, 25 ans, jeune étudiante boursière à l'ENSM en génie maritime, qui, pour payer ses frais de transport entre son domicile et l'école, a besoin d'un coup de pouce.

Comme vous le voyez, votre aide est toujours aussi précieuse.

Pour faire face aux nombreuses demandes, nous avons besoin de nouveaux adhérents. Parlez-en autour de vous ! Par avance, soyez-en chaleureusement remerciés !

Le président : Pierre IWEINS